

Motion Maurice Mischler et consorts – Le peuple Suisse a accepté la nouvelle loi sur l'énergie, et après ?

Texte déposé

Le 21 mai 2017, le peuple suisse a accepté la stratégie énergétique 2050. Le canton de Vaud a été celui qui l'a acceptée le plus massivement avec 73.5% de oui. Ce résultat est encourageant, mais il s'agit maintenant d'organiser la mise en œuvre, notamment pour que les trois niveaux communaux, cantonaux et fédéraux puissent se coordonner. Actuellement, plusieurs réflexions sont en cours à ces trois niveaux, mais il serait bon de nouer la gerbe. Notamment en regard de l'article 4 de cette loi qui stipule que : « La Confédération et les cantons coordonnent leur politique énergétique et tiennent compte des efforts consentis par les milieux économiques et par les communes. »

Au niveau du canton de Vaud, le fonds de 100'000'000 de francs attribué en 2011 aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique est quasiment utilisé et il n'a pas été réalimenté. La Cour des comptes a fait un audit sur un domaine spécifique touché par ce fonds, notamment sous l'angle de la durabilité, mais on constate que ce fonds est déjà utilisé aux trois quarts, mais cela ne suffira certainement pas pour mettre en œuvre le programme ambitieux que demande la stratégie énergétique 2050. En parallèle, cette même année 2011, le Conseil d'Etat a produit une « conception cantonale de l'énergie ». Ce document mérite, à l'aune de la nouvelle loi fédérale, d'être remis à jour, notamment, au niveau de l'état d'avancement et d'un calendrier des fiches d'actions.

Au niveau du budget 2018 du canton de Vaud, on constate que la Direction générale de l'environnement (DGE) a vu son budget diminuer de 2.6 millions. Il semble qu'il ne s'agit pas d'une réelle diminution, mais d'un transfert de charges concernant le développement durable et l'énergie en particulier dans d'autres services ou départements de l'administration cantonale, mais il s'agira d'expliquer ce transfert de charges par des éléments chiffrés, afin de montrer par un signal clair que le canton de Vaud justifie le bon résultat de la votation du 21 mai 2017. Par ailleurs, dans son rapport de juin 2016, la Commission de gestion du Grand Conseil s'inquiétait de la précarité du personnel en charge de l'énergie, relevant que la moitié de l'effectif était en contrat à durée déterminée ou auxiliaire. Or, les besoins en ressources tant humaines que financières ne sont pas prêts de se tarir, tant les défis de la transition énergétique et du changement climatique sont grands.

Par la présente motion, nous demandons au Conseil d'Etat d'élaborer un plan d'action comportant notamment, une planification financière, une pérennisation des ressources nécessaires, un plan de coordination entre les différents acteurs : Confédération, communes, services de l'Etat concernés, hautes écoles, entreprises, etc. afin de pouvoir atteindre les objectifs que la loi fédérale nous impose.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures.

*(Signé) Maurice Mischler
et 55 cosignataires*

Développement

M. Maurice Mischler (VER) : — L'année 2017 et le début d'année 2018 ont été riches en événements climatiques. Selon l'Organisation météorologique mondiale, l'année 2017 dispute à l'année 2015 la troisième place de l'année la plus chaude jamais observée ; l'année la plus chaude est 2016, je vous l'apprends peut-être ? Nous dépassons 1,1 degré d'augmentation par rapport à la période pré-industrielle. Ces chiffres ne vous font peut-être ni chaud ni froid, mais quand on précise que les trois ouragans répondant aux doux noms d'Irma, Maria et Harvey ont causé la mort de plus de 800 personnes et coûté plus de 200 milliards de dollars, un petit haussement de sourcils pourrait survenir à votre insu. On apprend aussi que la Californie a subi des feux de forêts sans précédent, provoquant la mort de 40 personnes, le déplacement de milliers d'autres et la dévastation de plusieurs

centaines de kilomètres carrés. Quelques mois plus tard, c'est-à-dire ces derniers jours, des pluies diluviennes et des coulées de boue ont fait 17 morts. Vous pourriez trouver cela regrettable, mais l'Amérique, c'est loin. D'août à octobre 2017, des incendies exceptionnels ont ravagé le Portugal et l'Espagne, faisant plus de 100 morts. Je ne parlerai pas de la fonte de la banquise et du dégazage du permafrost dans les pays du Nord, ni de l'acidification des océans, car je risquerais d'être trop long.

Dans notre pays, une petite nouvelle a retenu mon attention : le hameau de la Grand'Moille à Yvonand a été privé d'eau pendant presque cinq mois, à cause de la sécheresse, dans un désintérêt presque général. Un grand événement météorologique est encore survenu, ces derniers jours : la tempête Eleanor, faisant plusieurs morts en France et dont le coût, uniquement en Suisse, est estimé à plus de 100 millions de francs, s'est abattue peu de temps après la tempête Carmen. Ces dizaines, voire centaines d'événements confortent, hélas, les prévisions sur les réchauffements climatiques. Une corporation inhabituelle semble se préoccuper de cet état de fait et on ne peut pas la soupçonner de ne pas savoir calculer, ni de ne pas connaître la différence entre événement et tendance globale : il s'agit des réassureurs, soit les assureurs des assureurs. Pour le moment, ils se contentent d'annoncer des augmentations à deux chiffres des primes dans l'assurance de catastrophe ; affaire à suivre. En bref, le réchauffement climatique est bien une réalité.

Dans ce contexte, nos sources et notre utilisation d'énergie sont à revoir. En 2017, le peuple suisse a accepté la stratégie énergétique 2050. Le canton de Vaud peut s'enorgueillir de la plus forte proportion — 73,5 % — de « oui » à ce scrutin. Fort de ce résultat, il est évident que notre canton doit devenir l'un des leaders dans l'application de la nouvelle loi. Plus modestement, à son article 4 alinéa premier, la Loi sur l'énergie stipule : « La Confédération et les cantons coordonnent leur politique énergétique et tiennent compte des efforts consentis par les milieux économiques et par les communes. » Cette coordination doit être effective et soutenue, pour être bien coordonnée.

Certes, le canton de Vaud n'est pas resté les bras croisés. Depuis 2011, un fonds de 100 millions a été alloué pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Détail piquant : c'est le prix que coûtera la tempête Eleanor ! Mais en six ans, ce fonds a été utilisé aux trois quarts et il ne suffira certainement pas pour mettre en œuvre le programme ambitieux que demande la stratégie énergétique 2050. Il s'agit donc de le réalimenter. De plus, des personnes ont été employées grâce à ce fonds et il serait aberrant de s'en séparer faute de moyens financiers, alors que c'est maintenant que nous avons le plus besoin d'elles. En parallèle, au cours de la même année 2011, le Conseil d'Etat a édicté une « Conception globale de l'énergie ». A l'aune de la nouvelle Loi fédérale sur l'énergie, ce document mérite d'être remis à jour, notamment ...

La présidente : — Excusez-moi, monsieur le député, mais le développement doit être bref, s'il vous plait.

M. Maurice Mischler (VER) : — Je termine, madame la présidente. Au niveau des budgets pourtant, nous observons plutôt des diminutions dans le domaine. Par exemple, au budget 2018, on constate que la Direction générale de l'environnement (DGE) subit une diminution de 2,6 millions ! Il semblerait qu'il ne s'agisse pas d'une réelle diminution, mais d'un transfert de charges concernant le développement durable et l'énergie, en particulier dans d'autres services ou départements de l'administration cantonale... Il s'agira d'expliquer ce transfert de charges par des éléments chiffrés, afin de montrer par un signal clair que le canton de Vaud justifie le bon résultat de la votation du 21 mai 2017.

D'autre part, dans son rapport de commission... Je préfère renoncer à ce paragraphe sans quoi je vais encore me faire couper la parole.

Le programme est ambitieux : il s'agit donc, d'ici 2035, de réduire de 43 % notre consommation énergétique. De plus, il est maintenant stipulé que la construction de nouvelles centrales nucléaires est interdite, sachant qu'actuellement, ces centrales produisent 35 % de notre énergie électrique. Il va donc falloir compenser cette proportion par des énergies renouvelables. Comme je l'ai dit, le programme est ambitieux et tout le monde doit s'y mettre.

La motion, cosignée par au moins 20 députés, est renvoyée à l'examen d'une commission.